

400 milliards de francs mobilisés en 2016

F.A.

Libreville/Gabon

LA Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale (Cosumaf) a tenu son conseil d'administration, lundi dernier, à Libreville. Sous la présidence de Rafael Tung Nsue, ces travaux étaient axés principalement sur la délivrance des visas pour des opérations sur le marché financier, mais aussi des dossiers d'agrément des sociétés de gestion pour la mobilisation des Organismes de placement collectif en va-



Photo : F.A.

Le président de la Cosumaf, Rafael Tung Nsue et le secrétaire général de la Cosumaf, Marcel Ondele lors du collège de l'institution.

leurs mobilières(OPCVM).
« Nous avons un État dans la sous-région qui souhaite émettre des titres obligataires de plus de 150 mil-

liards de francs CFA. Cette décision a été validée par les commissaires. La deuxième décision importante était celle de l'agrément des sociétés de gestion pour mobiliser les OPCVM. Nous avons aussi pu traiter des questions d'ordre général, notamment en ce qui

concerne la signature d'un engagement pour aider les entreprises qui participent à la COP22, notamment en ce qui concerne les économies vertes, afin qu'elles puissent trouver un moyen auprès de la commission de surveillance des marchés financiers et de pouvoir promouvoir cet aspect importante de la vie quotidienne », a expliqué le président de la Cosumaf, Rafael Tung Nsue.

Pour l'exercice 2016, la Cosumaf a mobilisé 400 milliards de francs CFA à travers trois opérations. « C'est un record, et puis cela s'explique pour plusieurs raisons. La première est que nos États sollicitent le mar-

ché. Nous sommes dans une période de diminution des recettes des États. La plupart étant des pays pétroliers, nous trouvons sur le marché un moyen de financer leurs projets pour ne pas s'appuyer uniquement sur les ressources pétrolières. La deuxième chose est aussi un problème de crédibilité. Si les États viennent sur notre marché, cela veut dire que notre marché a des arguments, et qu'il donne une certaine crédibilité en termes de procédure et de stabilité. Nous espérons pouvoir atteindre le rythme de croisière dans les prochaines années », a souligné le président de la Cosumaf.